

REEDUCATION POSTURALE GLOBALE PROPRIOCEPTIVE



Réf : **123316000...**

Objectifs		Intervenant
<p>Approche pratique et synthèse de normalisation de la posture comprenant un bilan postural ciblé pour mettre en place un réajustement myofacial, respiratoire et proprioceptif.</p> <p>Le protocole associe les chaînes musculaires, les Trigger points et une gymnastique posturale pratiquée en individuel ou en petits groupes avec une notion d'auto rééducation.</p> <p>Les indications :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réajustement postural associé à une tonification abdomino-périnéale • Traitement des dysfonctions vertébrales et des membres inférieurs. • Grossesse (posture, respiration, métabolisme, algies, confort, émotionnel) • Post partum • Prévention et traitement des pathologies de la sphère urologique et gynécologique féminine comme masculine (incontinences anale et urinaire, constipation, pesanteur pelvienne, inversion de commande, ...) • Gestion émotionnelle. 		<p>Alain MARZOLF Masseur-Kinésithérapeute, Enseignant IFMK Montpellier</p>
Programme		
<ul style="list-style-type: none"> • Posture et schéma corporel ; évaluation, reconstruction et réajustement : les normalisations manuelles, les exercices, l'auto rééducation • Bases fondamentales et cliniques de l'implication posturale et du souffle dans le traitement des algies et de la continence • Pratique de l'intégration des synergies musculaires : rachis, diaphragme, sangles abdominale et périnéale • Bilan et normalisation des 3 diaphragmes • Respiration globale, notion de cohérence cardiaque et de gestion émotionnelle. 		
Niveau	Méthodes	Public concerné
Acquisition de connaissances et de techniques immédiatement applicables.	Cours théoriques – Stages pratiques.	Masseurs-kinésithérapeutes Cadres de Santé 20 participants maximum
Durée	Dates	Coût
Nbre ½ journées : 6 Nbre d'heures : 19 - théorie : 6h - pratique : 13h	18, 19 & 20 novembre 2016 Vendredi : 9h-12h – 14h-17h30 Samedi : 9h-12h – 14h-17h30 Dimanche : 9h-12h – 14h-17h	720 €
Lieu		
IFMK - CHU Bellevue – Plan des 4 Seigneurs – 1, place Jean Baumel - 34295 Montpellier Cedex 5		

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Responsable

M. ROUVIERE Frédéric, Cadre de Santé et Directeur de l'Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie de Montpellier.

Intervenants

Professeurs, Médecins, Cadres de Santé, Masseurs-kinésithérapeutes et Professionnels de Santé vous proposent des formations complémentaires à la formation initiale en Masso-kinésithérapie.

Lieu

Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie - CHU Bellevue – Plan des 4 Seigneurs – 1, place Jean Baumel - 34295 Montpellier Cedex 5



Le stationnement sur le parking de l'Institut étant **interdit**, nous vous prions de bien vouloir vous garer à l'extérieur du CHU.

Comment s'inscrire

- en utilisant le bulletin d'inscription ci-joint accompagné du règlement.
La limite d'inscription est fixée à 3 semaines avant le début du stage. Les inscriptions seront prises en compte par ordre d'arrivée accompagnées de leur règlement. Les sessions sont organisées sous réserve d'un nombre suffisant de participants et la plupart sont limitées à 20 participants.

Renseignements divers :

- par mail : kine@kinemontpellier.org
- par téléphone : 04 99 23 23 00

Annulation

- plus de 20 jours avant la date de début du stage : remboursement du chèque moins les frais de dossier (10%)
- moins de 20 jours avant la date de début de stage : remboursement 50%
- le jour du stage ou le stage commencé, il n'y aura pas de remboursement.

Si le nombre de participants est insuffisant, l'E.P.K. se réserve le droit d'annuler un stage 15 jours avant sa date de début : remboursement des frais d'inscription.

Quel financement ?

- pour les libéraux :
 - la contrepartie de l'obligation annuelle du Développement Professionnel Continu (DPC) est la prise en charge de la formation et une indemnisation du praticien par l'OGDPC dans la mesure des fonds disponibles. **Certains** de nos formations **sont** éligibles à l'OGDPC.
Renseignements : www.ogdpc.fr
 - par ailleurs, **certaines** formations bénéficient d'une prise en charge par le FIF PL. Cette demande doit être effectuée sur le site : <http://www.fifpl.fr/> **AVANT** le début de la formation à l'aide du présent document afin d'obtenir un n° de dossier de prise en charge.
- Pour les salariés :
Après accord du financement de votre employeur, une convention est établie entre les deux établissements.

ENSEIGNEMENT PERMANENT DE LA KINESITHERAPIE

CHU Bellevue – 34295 MONTPELLIER Cedex 5

Tél : 04 99 23 23 00 – Fax : 04 99 23 23 01

E-mail : kine@kinemontpellier.org Site : <http://www.kinemontpellier.org>

**Organisme de Formation n° 91 34 01 127 34
agrée par l'OGDPC**



BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner à :

E.P.K. – Enseignement Permanent de la Kinésithérapie

Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie

CHU Bellevue – 1, place Jean Baumel – 34295 MONTPELLIER Cedex 5

NOM (M., Mme, Melle) Prénom

Adresse

CP / Ville Tél.

e-mail

N° Adeli et/ou N° CPS

Libéral <input type="checkbox"/>	Salarié public financé par l'ANFH <input type="checkbox"/>	Salarié privé financé par l'employeur <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/>
-------------------------------------	------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------	-----------------------------------

Quel que soit votre statut, vous devez vous enregistrer au préalable sur le site www.mondpc.fr afin de valider votre obligation annuelle.

souhaite m'inscrire à la formation :

REEDUCATION POSTURALE GLOBALE PROPRIOCEPTIVE

Référence OGDPC : **123316000...**

dispensée par : **A. MARZOLF** les : **18, 19 & 20 novembre 2016**

et joins un chèque de **720 €**

Seul le règlement valide l'inscription. En cas de prise en charge par l'OGDPC, le chèque servira de caution et vous sera restitué ultérieurement.

Cette formation étant soumise à quota, la limite d'inscription est fixée à 3 semaines avant le début du stage.

ANNULATION :

- plus de 20 jours avant la date de début de stage : remboursement du chèque – frais de dossier (10%)

- moins de 20 jours avant la date de début du stage : remboursement 50%

- le jour du stage ou le stage commencé, il n'y aura pas de remboursement.

Si le nombre de participants est insuffisant, l'E.P.K. se réserve le droit d'annuler un stage 15 jours avant sa date de début : remboursement des frais d'inscription.

Fait le :

Signature et cachet professionnel